

# TABLE DE CONCORDANCE



Document de Référence 2014	Pages	Global Reporting Initiative V4 et Financial Sector Supplement v3.1	ISO 26000	PNUE	Principes du Pacte Mondial des NU	Pacte Mondial - Advanced
L'approche de BNP Paribas en tant que banque responsable						
La Charte de responsabilité de BNP Paribas	p. 423	G4-3, G4-8, FS1, FS3	4.4, 6.2.3, 6.6.3, 6.6.4, 6.6.6, 6.7.3, 6.8.3, 6.8.9	1.1, 1.4, 3.1	1	0.3.3, 9.3, 12.2, 12.3, 12.4, 13.1, 13.4, 19.2, 21.2
Notre vision de la RSE		G4-1		1,3		
Notre vision stratégique - 4 piliers, 12 engagements	p. 426	G4-EC2	5.2.1, 5.2.2, 6.6.3, 6.6.4, 6.6.6	1.4, 3,1	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10	1.3, 1.5
Le tableau de bord de pilotage de la politique RSE	p. 427		4.3, 7.7.2	3,1	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10	1.3, 8.2, 9.6, 19.5
Les positions publiques de BNP Paribas	p. 428		7.3.3	2,1		3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 6.1, 9.4, 17.2
La RSE, portée au plus haut niveau de l'organisation	p. 428		6.2.2	1,2		1.1, 1.2, 1.4, 10.4, 11.3, 18.3, 19.3,
Des progrès reconnus par les agences de notation extra-financière	p. 428		7.6.2			0.2.4, 11.2
Une démarche de dialogue avec les parties prenantes	p. 429	G4-21	5.3.3, 7.5.4	3.3, 3.5	1,0	6.5, 9.5, 21.4, 21.5
<b>NOTRE RESPONSABILITE ECONOMIQUE : Financer l'économie de manière éthique</b>						
<b>Le financement durable de l'économie</b>						
Une banque parmi les plus solides en Europe, anticipant la nouvelle réglementation	p. 430	G4-EC8 (voir aussi p. 249 du ddr)	6.6.3, 6.7.8, 6.8.7	1,2	10	
Une croissance des crédits aux particuliers et aux entreprises supérieure à l'évolution du PIB	p. 430	G4-EC1, FS7	6.8.7	1,3		
De nombreuses initiatives de soutien au développement économique	p. 431	G4-EC1, FS7	6.8.3, 6.8.7, 6.8.9.2	1,3		
Une éthique commerciale	p. 432					
Renforcer la protection de l'intérêt des clients et améliorer la transparence de l'offre	p. 432	FS1-2, FS15-16, PR1-2, SO2, SO4	6.7.3, 6.7.4, 6.7.6, 6.7.8	3	10	
Maîtriser l'impact sociétal des produits et services financiers (défense, matières premières agricoles, critères ESG dans politique de crédit, évaluation des risques ESG des clients, dispositif de contrôle, implantations et fiscalité)	p. 434	FS1-2, FS3, FS5, FS16, SO2-3	4.4, 4.6, 6.2, 6.6.3, 6.8.7	3,3	1, 2, 10	0.1.1, A.1.2, A.2.4, 10.3, 16.4
Une offre de produits responsables	p. 436		6.8.7			
Intégrer des critères ESG dans les produits d'épargne	p. 436	FS5, FS11, FS15, EN26	6.6.6, 6.7.9	1.3, 2.7, 3.2, 3.3	2, 4, 5, 7, 8	2.1, 3.1
Concevoir et promouvoir des fonds d'investissement socialement responsable	p. 436	FS5, FS15, G4-PR1, G4-PR2	6.6.6	1.3, 2.7, 3.2, 3.3	2, 4, 5, 7, 8	
Outils d'aide à la décision proposés aux clients	p. 437	FS16, G4-PR1, G4-PR2	6.6.6, 6.7.3, 6.7.9	2.7, 3.2	1, 8	
Conseil philanthropique	p. 438	FS14, FS16	6.8.9.2	3,2		16.2
Produits à impact sociétal positif	p. 438	FS13-14, G4-SO1	6.3.7, 6.3.9, 6.8.8			16.2
<b>NOTRE RESPONSABILITE SOCIALE : Développer une gestion engagée et loyale des ressources humaines</b>						
Les valeurs et principes de management du Groupe	p. 440		6.4.2		1, 2, 10	13.3, 21.5
L'écoute attentive des collaborateurs grâce au "Global People Survey" (GPS)	p. 440		5.3.3			
Le recrutement et la formation	p. 441					
Evolution des effectifs	p. 441	G4-9, G4-10	6.4.3			
Le recrutement	p. 442	G4-LA1	6.4.3			
L'absentéisme	p. 444	G4-LA6	6.4.4			
La mobilité	p. 444	G4-LA4	6.4.3, 6.4.7	3,3		
La politique formation	p. 445	G4-LA9	6.4.7	3,3	8	
La diversité	p. 448					
La diversité des instances dirigeantes et du senior management	p. 448	G4-LA12	6.3.7, 6.3.10, 6.4.3	1.4, 3.3	1, 6	
La gouvernance diversité Groupe	p. 448		6.3.10.2	1.4, 3.3	6	
Deployer la politique et en mesurer les impacts	p. 448		6.3.10.2	1.4, 3.3	6	
Favoriser l'égalité professionnelle femmes - hommes	p. 448		6.3.10.2	1.4, 3.3	6	
Sensibiliser et former	p. 449		6.3.10.2	1.4, 3.3	6	
Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap	p. 450		6.3.10.2	1.4, 3.3	6	
Une gestion responsable de l'emploi	p. 451	G4-EC6	6.8.7	1.4, 3.3	1, 6	
Un dialogue social de qualité	p. 451	G4-11	6.4.3, 6.3.10, 6.4.5	1.4, 3.3	1, 3	6.8, 7.3, 8.3, 21.5
Nouvelle mandature du comité européen	p. 452			1.4, 3.3		
Une politique de rémunération compétitive	p. 452	G4-LA2	6.4.3, 6.4.4	3	1	
Attention portée aux personnes - Protection de la santé des collaborateurs - prévention des risques et accidents du travail	p. 453	G4-LA5, G4-LA6, G4-LA7, G4-LA8	6.4.6	3	2	6.3, 9.1
promouvoir et respecter les convention fondamentales de l'OIT sur les Droits de l'Homme	p. 454	G4-LA5, G4-LA6, G4-LA7, G4-LA8, G4-HR2	4.7, 6.4.6, 6.3.10	3	3, 4, 5, 6	3.1, 3.2, 6.1, 6.2, 7.3
<b>NOTRE RESPONSABILITE CIVIQUE : Lutter contre l'exclusion, promouvoir l'éducation et la culture</b>						
Soutien à la microfinance et à l'entrepreneuriat social	p. 455	FS14, FS15, FS16	6.8.9.2	3,2		16.2
La lutte contre l'exclusion et la promotion du respect des droits de l'homme	p. 457	G4-LA12, G4-PR1, FS13, FS14, FS16, G4-SO1, G4-HR6	6.3.7, 6.7.4, 6.8.4, 6.8.9	1,4	1, 6	2.5
Le "Projet Banlieues" : un engagement fort en France	p. 458		6.3.7	1,4	1, 6	
La promotion du respect des droits de l'homme	p. 459	FS-4, G4-HR2		3	3, 4, 5, 6	4, 5
<b>Une politique de mécénat axée autour de l'éducation, la santé, la culture et la solidarité</b>						
Une politique de mécénat structurée et fédératrice	p. 460	G4-EC1, G4-EC9, G4-EC7, G4-LA12	6.8.3, 6.8.4, 6.8.9	1,4	1, 6	16.1

Des collaborateurs solidaires et engagés - "coup de pouce, "le fonds urgence et développement", le bénévolat et le mécénat de compétences	p. 462	FS14, G4-EC1, G4-EC7	6.3.7, 6.8.3, 6.8.9	1	1	16.2, 16.3, 18.2
<b>NOTRE RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE :</b>						
<b>Agir contre le changement climatique</b>						
Des politiques de financement engagées dans les secteurs sensibles	p. 464					
L'action du Groupe aux côtés des entreprises (principes de l'équateur, politiques de financement et d'investissement, transition énergétique)	p. 464	FS1, FS2, FS3, FS4, G4-EN6, G4-EN27	6.5.4, 6.5.5, 6.6.6, 6.7.5	1.3, 1.4, 2.1, 2.3, 2.4, 2.7, 3.1	7, 8, 9	2.1, 2.2, 2.4, 10.3, 10.6, 10.9, 16.4
La diminution de notre empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre	p. 466	FS1, FS2, G4-EN6, G4-EN27	4.3, 6.5.4, 7.7.2, 7.7.4, 7.7.5	2.3, 2.4, 2.6, 3.1	8	11.6
Réduire les émissions de gaz à effet de serre	p. 467	FS1, FS2, EN3, EN7, G4-EN16, G4-EN26	6.5.4, 6.5.5, 6.7.5	2.4, 2.7, 3.1	7, 8, 9	11.6
Consommer moins de papier et avoir recours au papier responsable	p. 468	FS1, FS2, EN7, G4-EN26	6.5.4, 6.5.5	2.4, 2.7, 3.1	7, 8, 9	11.6
Réduire les déchets et assurer leur recyclage partout où c'est possible	p. 468	FS1, FS2, EN7, G4-EN26	6.5.3, 6.5.5	2.4, 2.7, 3.1	7, 8, 9	11.6
Lutter contre l'érosion de la biodiversité	p. 468	FS1, FS2, EN7, G4-EN26	6.5.5, 6.5.6	2.4, 2.7, 3.1	7, 8, 9	11.6
Le soutien à la recherche sur le changement climatique	p. 468	FS1, FS2, G4-EC1, G4-EC7, G4-EN26	6.5.5, 6.8.6, 6.8.9	2.3	8, 9	
<b>ANNEXES</b>						
Indicateurs de résultats consolidés	p. 106 - 111		7,5			
Table de concordance Grenelle II	p. 470	G4-32	7,6			
Avis des Commissaires aux Comptes	p. 472	G4-32, G4-33	7,6			0.2.4
Informations considérées comme importantes	p. 475		7,5			

\* Approche managériale définie dans les lignes directrices GRI G3 ; EC : Économie ; EN : Environnement; PR : Responsabilité du fait des produits ; LA : Emploi, relations sociales et travail ;

HR : Droits de l'Homme; SO : Société; FS : Impact des produits et services

\*\* Déclaration des institutions financières sur l'environnement et le développement durable, texte de mai 1997